

■ **Pestana Azevedo Tony Peinture**, à Attalens, CH-217-3533414-5, entreprise de plâtrerie et peinture. Entreprise individuelle. (FOSC du 30.05.2005, p. 6). Par décision du 13.01.2009, le Président du Tribunal civil de la Veveyse, à Châtel-St-Denis, a prononcé la faillite du titulaire de l'entreprise individuelle avec effet au 13.01.2009, à 11 heures.
Registre journalier no 914 du 17.02.2009
(04893134 / CH-217.3.533.414-5)